

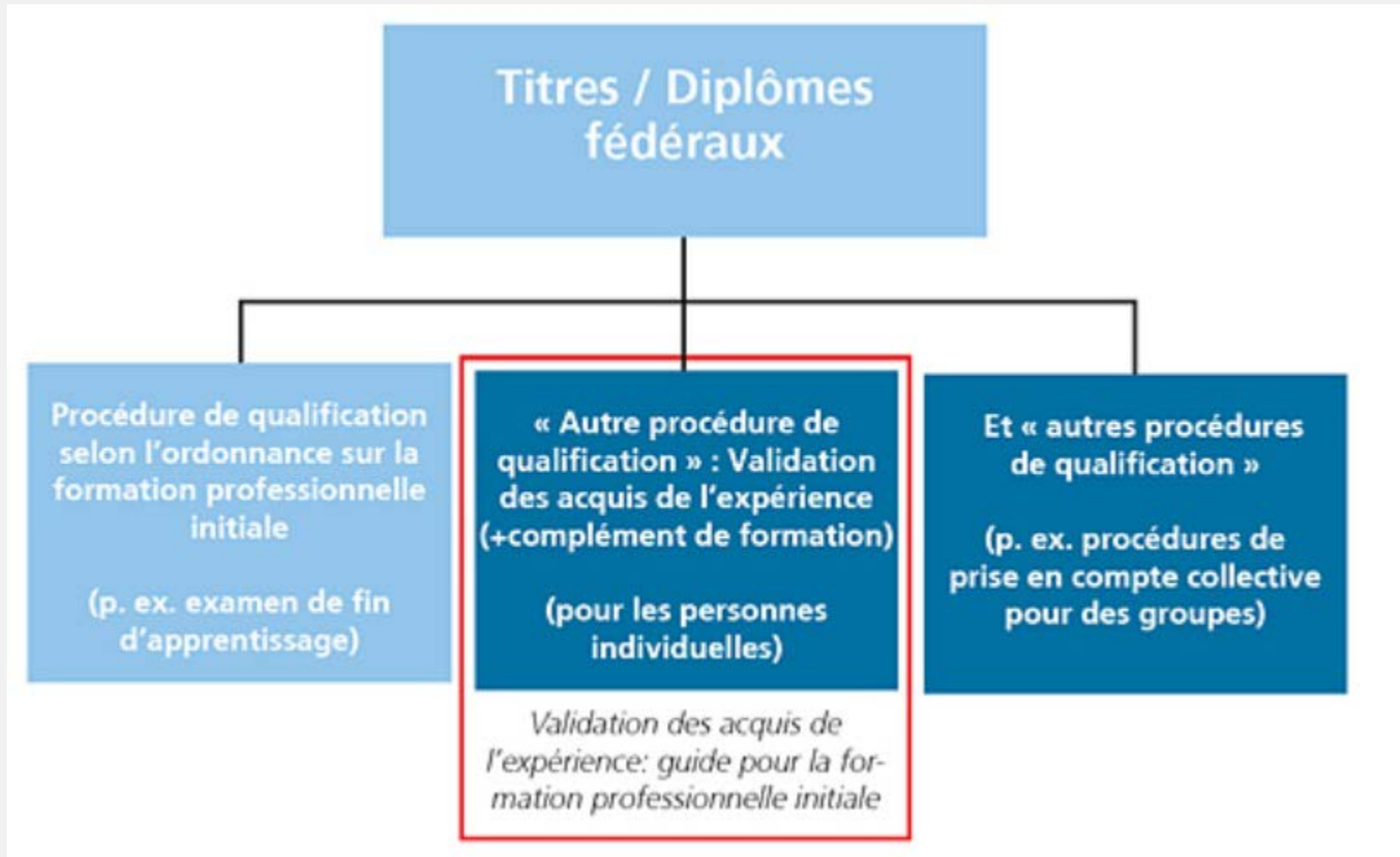
Validation des acquis dans la formation professionnelle supérieure

**Journée Dualstark,
Biel/Bienne, 19 septembre 2013
Dr. André Schläfli, directeur FSEA**

Sommaire

- Validation des acquis grâce au système modulaire FFA
- Le système FFA
- Résultats du projet de recherche de la FHNW
- Perspectives

Site web du SEFRI



Bases légales

Loi sur la formation professionnelle, art. 33:

Les qualifications professionnelles sont attestées par un examen global, par une combinaison d'examens partiels ou **par d'autres procédures de qualification** reconnues par le SEFRI.

Ordonnance sur la formation professionnelle, art. 31:

Sont réputées **autres procédures de qualification** les procédures qui, en règle générale, ne sont pas définies dans les prescriptions sur la formation, mais qui permettent néanmoins de **vérifier les qualifications requises**.

Titres délivrés dans le système modulaire FFA

Niveau 3
Diplôme fédéral de
responsable de formation

EPS

D-M 4 D-M 5 D-M 6
D-M 1 D-M 2 D-M 3

Fonction de cadre dans la
formation des adultes

2006 -2012
76 diplômes
délivrés

Niveau 2
Brevet fédéral de
formateur/formatrice

BFFA M 2 BFFA M 3 BFFA M 4 BFFA M 5

Concevoir et animer de manière autonome
des formations dans son domaine spécifique

2000 – 2012
8'000 brevets
délivrés

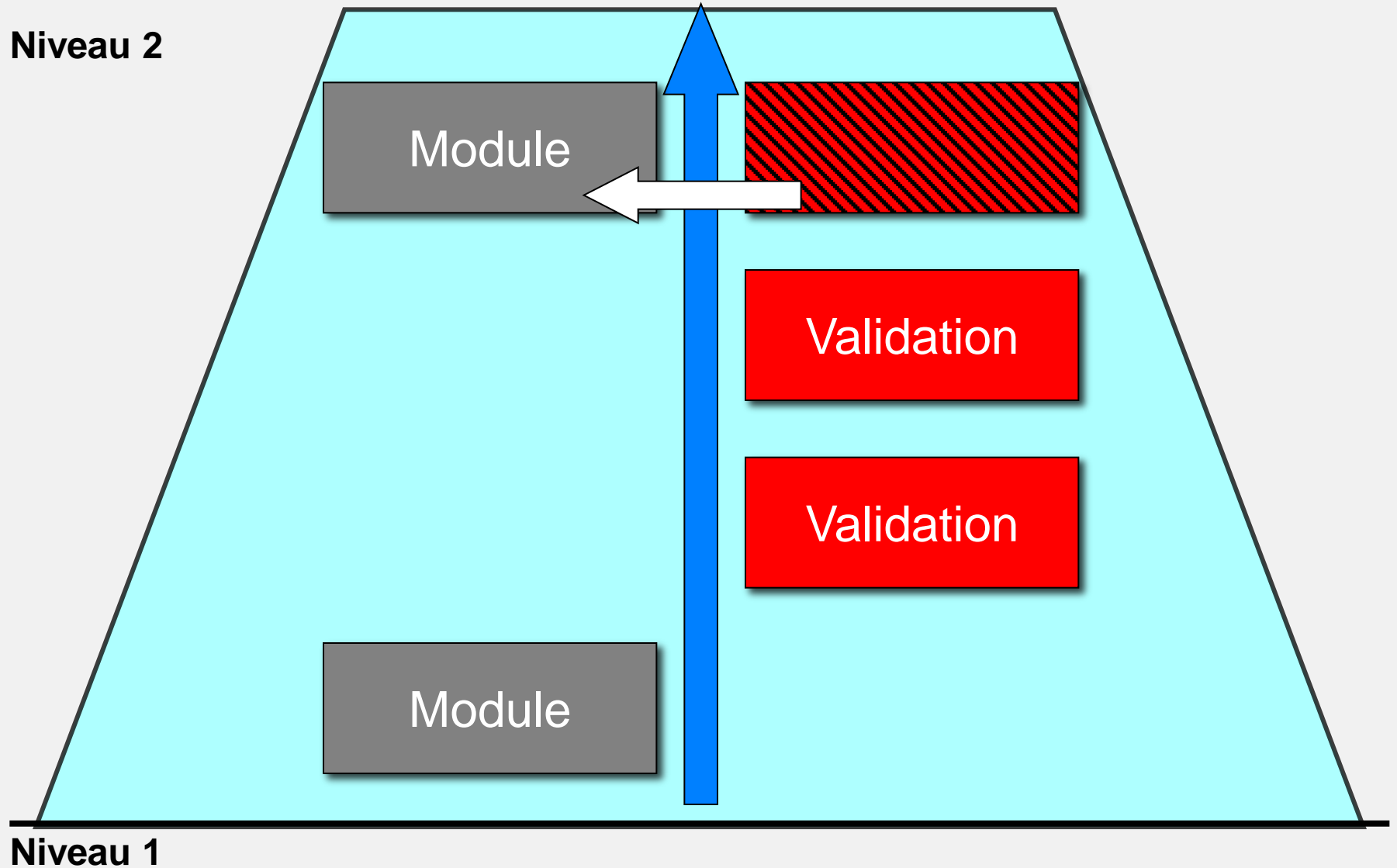
Niveau 1
Certificat FSEA

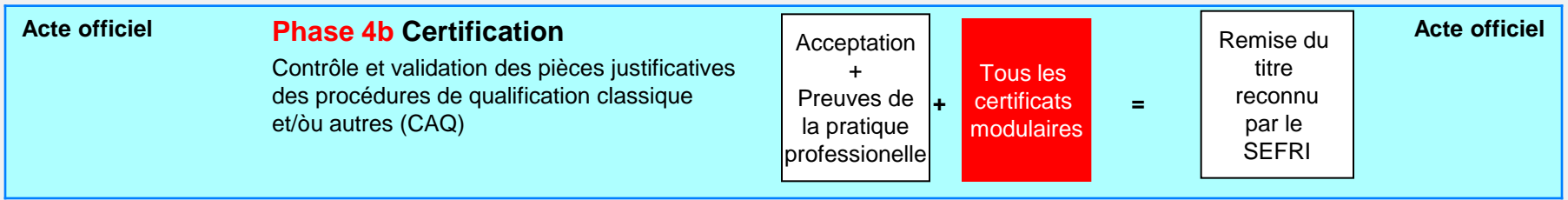
BFFA M 1

Animer des sessions de formation dans un cadre donné

1995 -2012
32'000

Voies menant à la validation des modules





Phase 1 Information et conseil

- Information écrite, sur www.alice.ch
- si nécessaire, conseil individuel auprès des secrétariats régionaux

Inscription pour un autre procédure de qualification

Phase 4a Prise en compte – Certification partielle
Décision par la Déléguée du Secrétariat général FFA

Acquis / Non Acquis

Certificat modulaire

Phase 3 Evaluation
Evaluation par des experts
Variante I: Uniquement sur dossier
Variante II: Evaluation modulaire

Profil de Compétences (Co-Re) + conditions de réussite

Rapport d'évaluation

Phase 2 Auto-évaluation
Démonstration des compétences, réalisée de manière autonome ou avec un soutien

Profil de Compétences (Co-Re)

Dossier

Evaluation partielle (Evaluation des compétences)
Délivré par une institution reconnue par la Commission RM

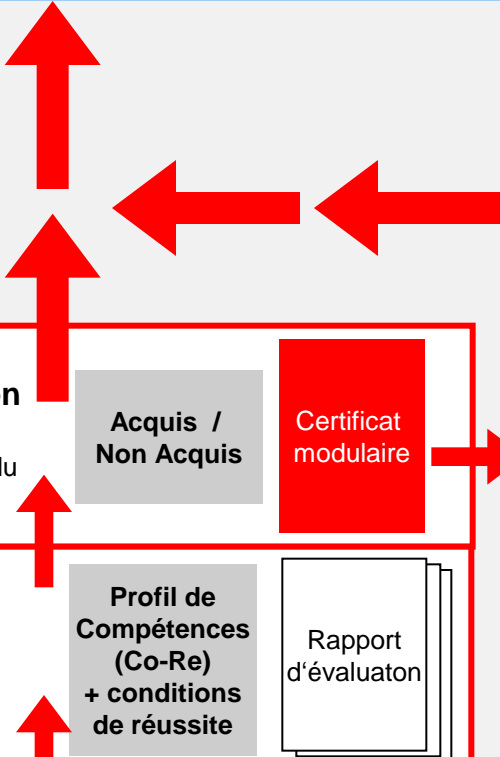
Certificat modulaire

Suivi du module
Après d'une institution agréée par la Commission RM, si la mention est „non acquis“

Mesures complémentaires

Éléments centraux de la prodédure de validation des acquis

Mesures complémentaires



Examen professionnel fédéral de formateur/formatrice

Principe:

- Premier contrôle des preuves de compétences pour tous les modules par les institutions prestataires
- Deuxième contrôle des preuves de compétences des modules 2 - 5

Critère de réussite: tous les modules doivent être jugés comme «réussis», également au niveau de la vérification centralisée.

- ✓ Preuve de compétences M2
- ✓ Preuve de compétences M3
- ✓ Preuve de compétences M4
- ✓ Preuve de compétences M5

Validation des acquis

Le processus de validation répond à toutes les exigences placées dans un examen centralisé:

- évaluation de la compétence opérationnelle
- mêmes exigences pour tous
- même barème pour tous
- principe du double contrôle

→ Les certificats modulaires obtenus par le processus de validation ne font plus l'objet d'une deuxième vérification centralisée puisque toutes les compétences ont déjà été validées de manière centralisée.

Dans la moyenne pluriannuelle, environ 4% des certificats modulaires du système modulaire FFA sont obtenus par validation des acquis.

La validation débouche directement sur la délivrance du titre.

Règlement de l'examen professionnel

La validation des acquis dans le règlement du 11.2.2013 concernant l'examen professionnel de formatrice/formateur

La Commission assurance qualité (CAQ):

Pt 2.21 j)

- décide de la reconnaissance ou de la prise en compte d'autres diplômes et d'autres prestations

Pt 5.4

- décide de la validation des acquis de modules

Projet de recherche de la FHNW

La validation – porte d’entrée de la formation des adultes (ValE)

Une analyse empirique de documents sur le parcours de vie et la démonstration des compétences

- Durée: 1.6.2011 – 31.5.2014
- Equipe: Prof. Katrin Kraus, Martin Schmid, Julia Thyroff (chaire de formation des adultes et formation continue, HEP FHNW)
- Financement: fonds propres de recherche

Structure du projet

Analyse des documents: deux sous-projets

- **Sous-projet 1**: «La validation – porte d’entrée de la formation des adultes. Analyse empirique de documents sur les parcours de vie» (analyse quantitative)
- **Sous-projet 2**: «La validation – porte d’entrée de la formation des adultes. Analyse empirique de documents sur les démonstrations de compétences» (analyse qualitative)

Conception du sous-projet 1

Questionnement: Qui sont les formateurs qui souhaitent obtenir un brevet moyennant la validation des acquis?

Contexte théorique: Professionnalisation de la formation des adultes et de la formation continue

Méthodologie: Statistique descriptive

Corpus de données:

- dossiers présentés pour l'évaluation de l'équivalence dans le système modulaire FFA
- totalité des dossiers présentés en 2007–2011 dans les trois régions linguistiques, soit 792 dossiers (5% des modules accomplis, Module 1)

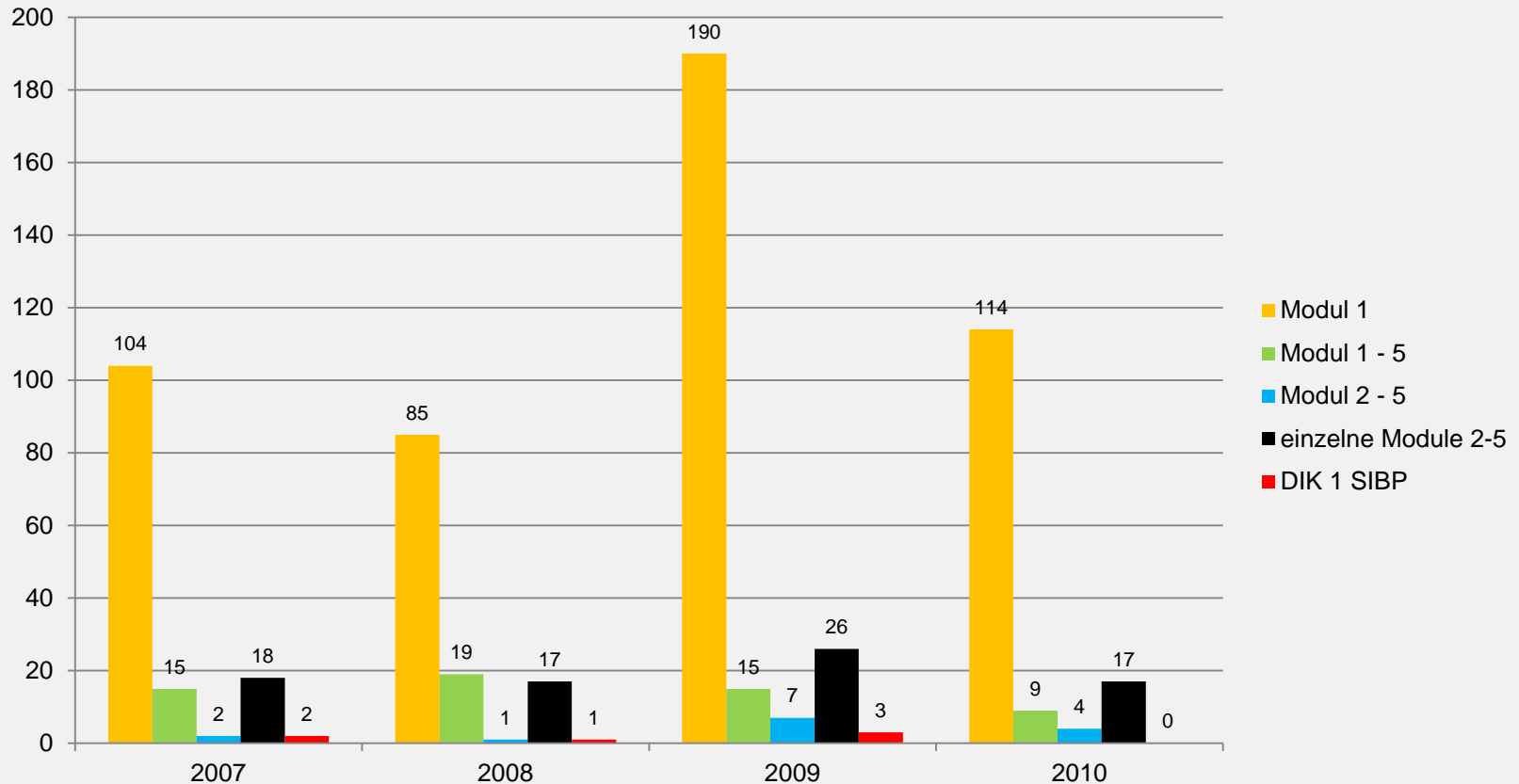
Résultats du sous-projet 1

La validation – porte d'entrée de la formation des adultes. Analyse empirique de documents sur les parcours de vie

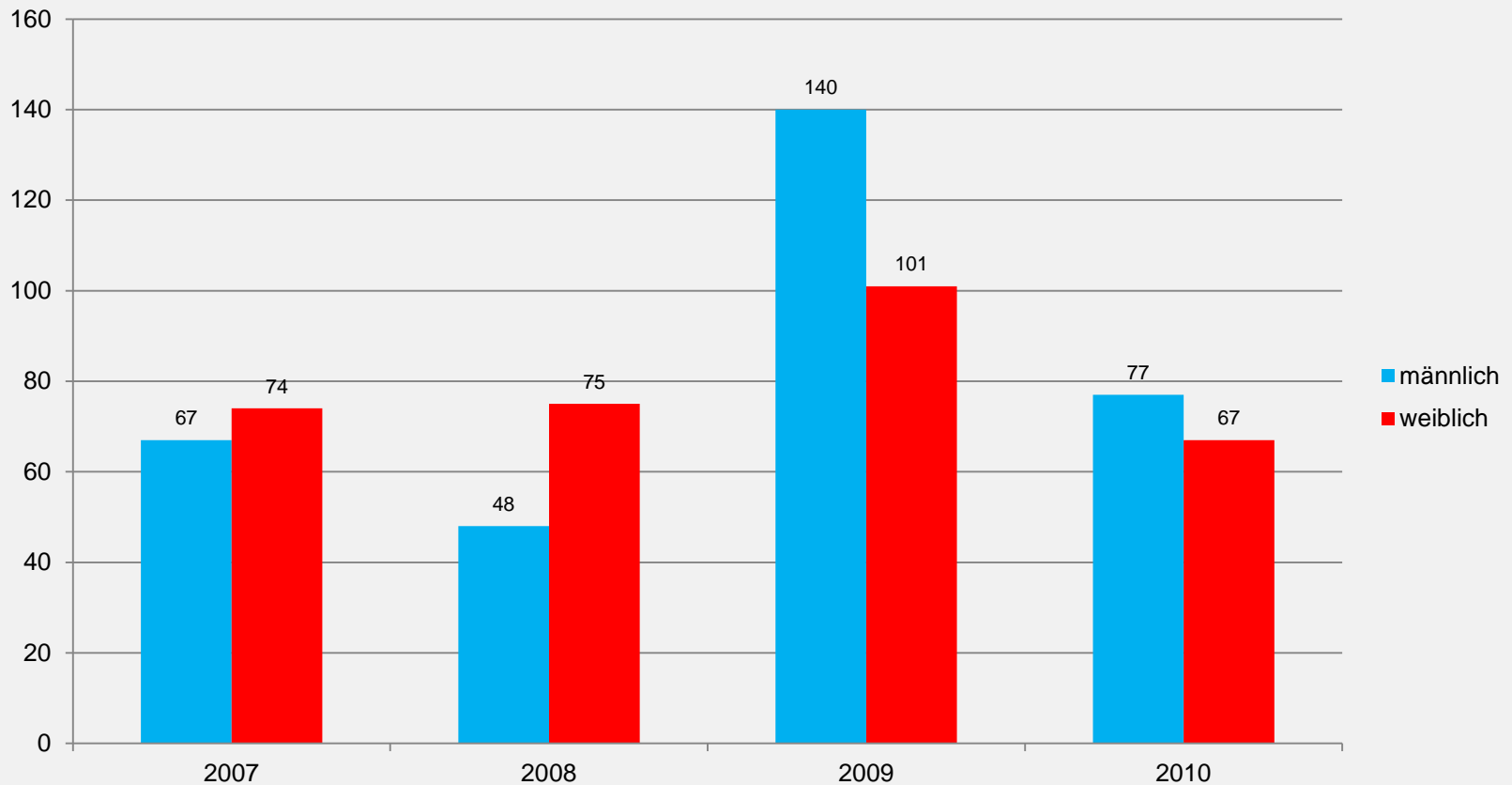


Résultats de l'analyse quantitative

Nombre de dossiers analysés, par modules sollicités

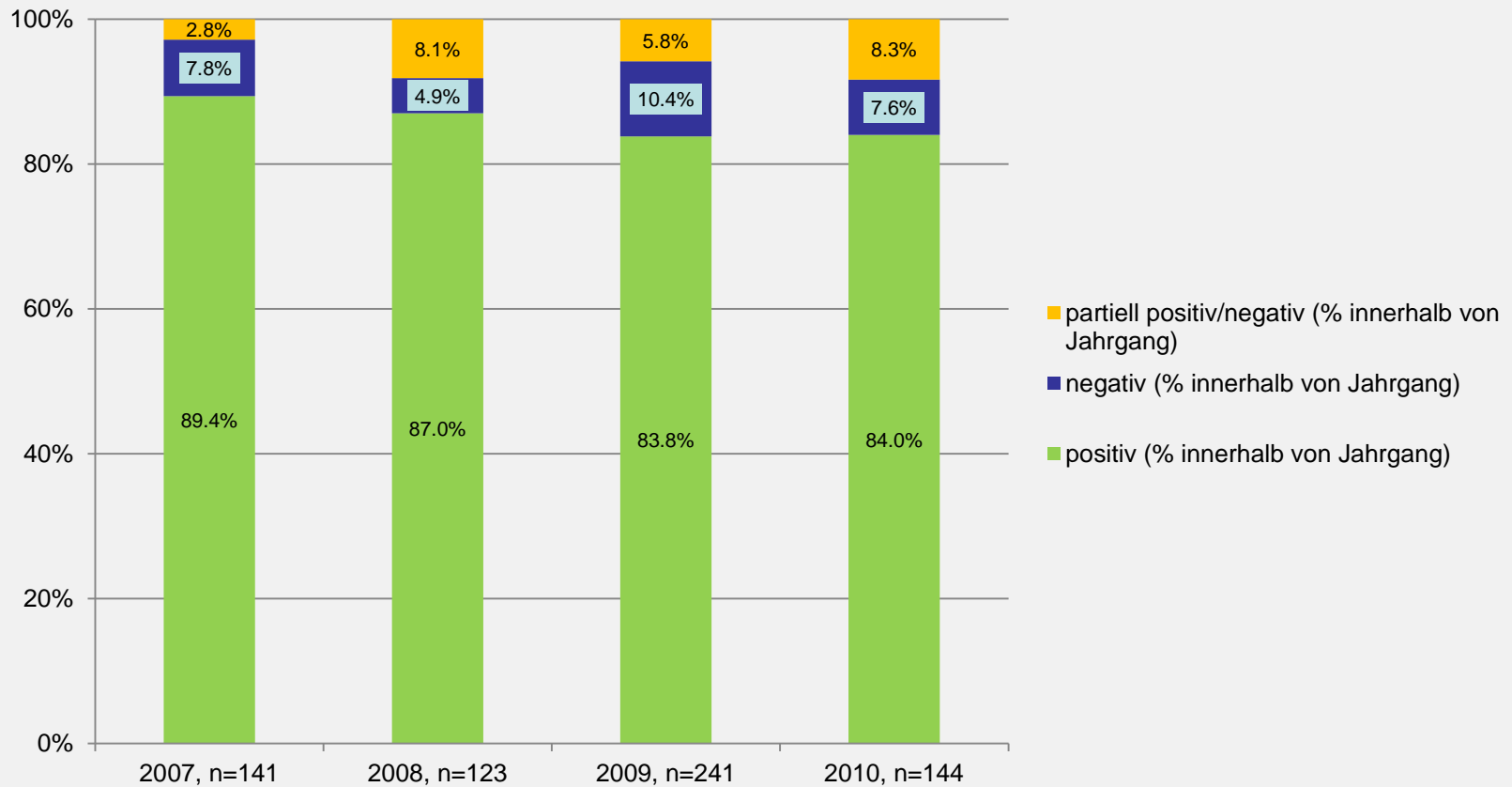


Nombre de demandes par sexe et par année



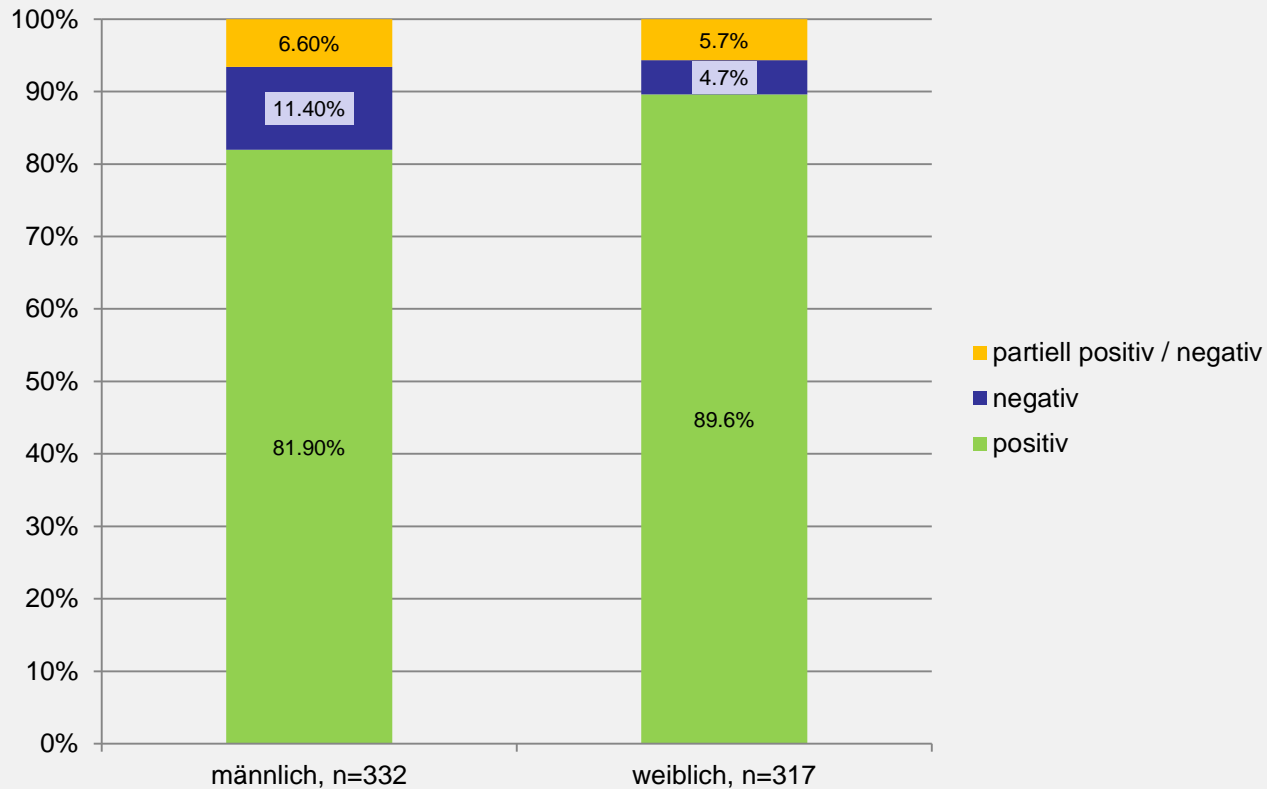
Source: Validierung als Weg in die Erwachsenenbildung - eine empirische
 Analyse von Kompetenzdarstellungen - Kraus/Schmid/Thyoff
 (Forschungsbericht - im Erscheinen 2014)

Résultats de l'évaluation par année de dépôt des demandes



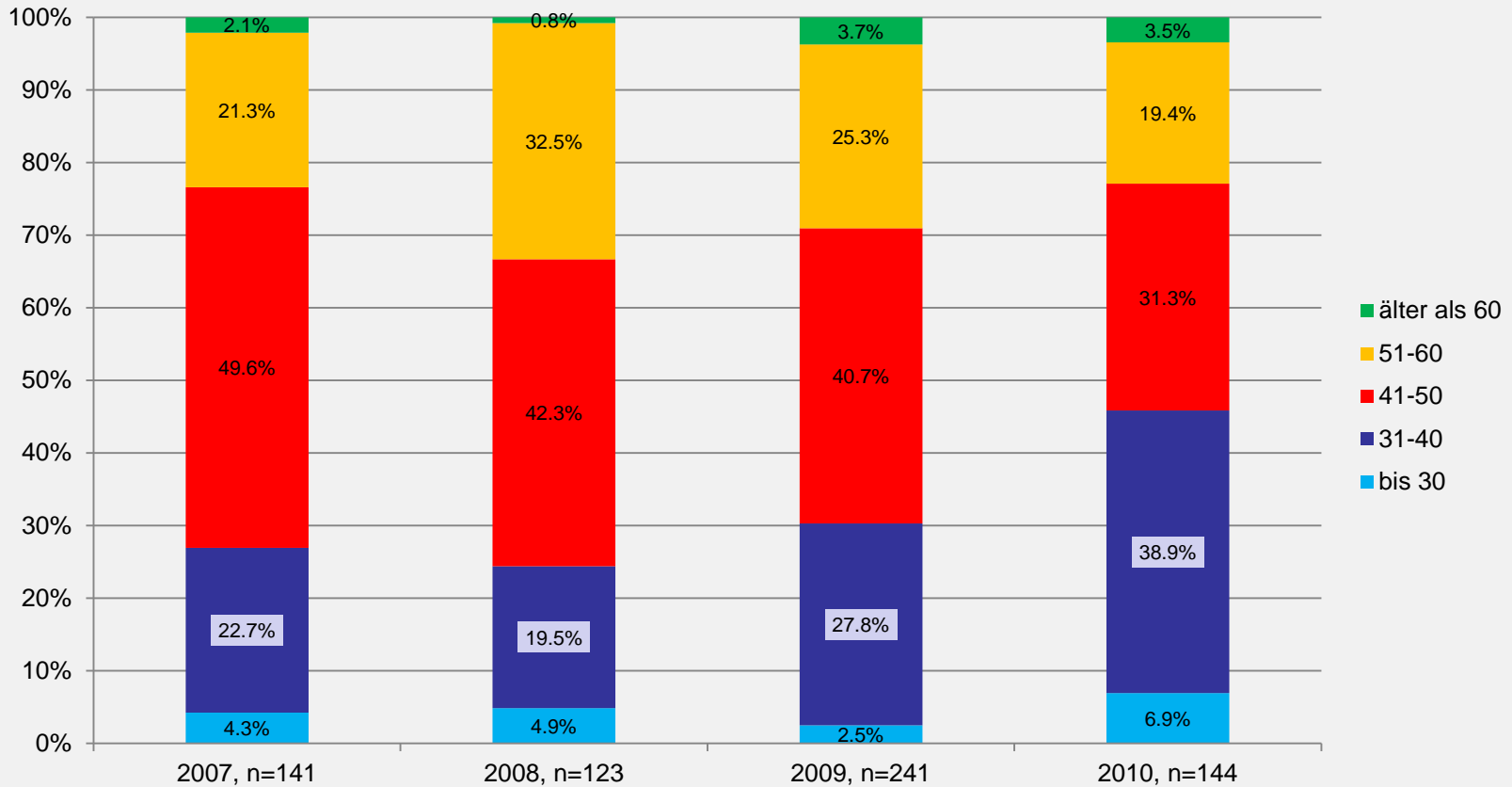
Source: Validierung als Weg in die Erwachsenenbildung - eine empirische
 Analyse von Kompetenzdarstellungen - Kraus/Schmid/Thyroff
 (Forschungsbericht - im Erscheinen 2014)

Résultats de l'évaluation par sexe



Source: Validierung als Weg in die Erwachsenenbildung - eine empirische Analyse von Kompetenzdarstellungen - Kraus/Schmid/Thyroff (Forschungsbericht - im Erscheinen 2014)

Classes d'âge par année de dépôt de la demande



Dernier diplôme des candidats

Diplôme	Nombre	Pourcentage
Secondaire II	297	37,7%
Tertiaire B	207	26,3%
Tertiaire A	255	32,4%
Doctorat	29	3,7%
Total	788	100,0%

Profession des candidats

Domaine professionnel	Nombre	Pourcentage
Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques	492	62,7%
Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	197	25,1%
Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	146	18,6%
Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	119	15,2%
Professions de la technique et de l'informatique	79	10,1%
Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	38	4,8%
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	32	4,1%
Professions de la construction et de l'exploitation minière	15	1,9%
Total	1118	142,4%

Conclusions de l'étude (1)

- Les dossiers présentés par des femmes ont été évalués plus favorablement que ceux des hommes (sur la base de la qualité)

Niveau de formation plus élevé, présence plus fréquente d'une formation pédagogique, dossiers fondés plus souvent sur l'instrument CH-Q.

- Les hommes sont plus nombreux que les femmes à assumer une fonction de formateur d'adultes dans leur champ professionnel d'origine

Conclusions de l'étude (2)

- Les formateurs/trices d'adultes sollicitant la validation de leurs acquis pour obtenir un titre se distinguent par
 - un taux de formation continue supérieur à la moyenne
 - un niveau de formation formelle supérieur à la moyenne
- La validation sert à obtenir un titre dans le champ professionnel dans lequel ces personnes sont déjà actives sans avoir le titre correspondant

Perspectives (1)

- Système d'examen et validation = deux cultures différentes. Objectif: concilier les deux cultures
- Les commissions d'examen appliquent de manière très diverse la notion de compétences, ce qui ne facilite pas le développement de systèmes de validation
- Plusieurs formes de démonstration et d'évaluation des compétences: entretien, portfolio, vérification sur place

Perspectives (2)

- La formation professionnelle supérieure doit se pencher sur la question de la validation
- Il faut davantage d'évaluations des systèmes de validation en place (ex. étude FHNW)
- Avantage de la validation: les personnes possédant une longue expérience professionnelle obtiennent plus rapidement un titre



Contact

Dr. André Schläfli, directeur FSEA
FSEA – Fédération suisse
pour la formation continue

www.alice.ch

andre.schlaefli@alice.ch

Tél. 044 319 71 71